



TITRE : Les outils numériques de compensation des Troubles du Langage Ecrit MODULE BILAN NUMERIQUE ET ETUDES DE CAS

➤ Thème/résumé/contexte

Il existe de nombreux outils de compensation des troubles du langage écrit, utilisables dans le cadre de traitement de pathologies variées, dont les troubles neuro-développementaux et du spectre de l'autisme. Les orthophonistes, spécialistes des troubles du langage écrit, sont les plus qualifiés pour juger de l'opportunité d'un équipement, préconiser les outils les plus adaptés à leurs patients et les accompagner dans l'apprentissage de leur utilisation, étape indispensable à l'autonomie des patients. Cette expertise d'évaluation et d'accompagnement est notamment demandée par la MDPH, organisme décideur. Seuls un projet bien préparé et une évaluation pertinente mèneront à une préconisation adaptée aux besoins du patient, un accompagnement adéquat, une utilisation fonctionnelle et donc l'autonomie du patient.

Cette formation propose une démarche structurée d'évaluation du projet de mise en place de l'outil de compensation (des troubles du langage écrit du patient), ainsi que d'évaluation des besoins du patient (bilan orthophonique de réadaptation numérique), afin que le patient puisse bénéficier d'un équipement de compensation de ses troubles du langage écrit adapté.

➤ Objectifs pédagogiques :

- Savoir préconiser les outils les plus adaptés à chaque patient
- Maîtriser la démarche d'évaluation préalable à la mise en place d'un outil numérique de compensation des troubles du langage écrit
- Savoir rédiger un compte-rendu de bilan de réadaptation numérique

➤ Formateur :

Caroline DELLOYE, Orthophoniste

➤ Date :

Mardi 5 mars 2024 – durée : 7h

➤ Lieu :

Hôtel Campanile Centre Gare - Nancy

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS EPINAL

29 Boulevard de Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



➤ **Tarifs :**

Libéral : 235 €

Salarié : 300 €

➤ **Public visé :** orthophonistes

➤ **Prérequis :** formation initiale en orthophonie CCO/logopédie. Tout public ayant suivi le module logiciels PC ou équivalent, ou ayant acquis des compétences similaires par une pratique suffisante, et ayant téléchargé et utilisé les logiciels concernés.

➤ **Délai d'inscription :** 1 semaine avant le début de la formation, de préférence ; passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter au cas où il resterait de la place.

➤ **Nombre de participants :** 20 maximum

➤ **Méthodes utilisées :**

- Méthode démonstrative (cf. programme)
- Méthode active (cf. programme)

➤ **Moyens pédagogiques et techniques :**

- Partage et analyse d'expériences.
- Présentation du bilan de réadaptation numérique et transmission d'une trame de compte-rendu.
- Études de cas
- Remise de supports de formation (formats papier et numérique). Les participants doivent apporter une étude de cas.

➤ **Matériel nécessaire pour la présentation :**

- paper board + feutres
- Vidéoprojecteur
- Sonorisation
- Post-its
- Marqueurs de différentes couleurs

➤ **Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques :**

-La formatrice (Caroline DELLOYE) sera présente pendant la formation.

-Un organisateur-animateur de SOLFormation sera présent pendant cette journée. Il sera chargé des



relations avec les stagiaires et pourra être contacté pour toute demande de renseignement concernant cette formation. Il s'agit de : Guillaume SOHIER – 06 74 31 56 31 – sohier.solfformation@gmail.com – 49 Rue de Nancy 54930 DIARVILLE

➤ **Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :**

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

➤ **Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :**

Trois questionnaires obligatoires pour tous les stagiaires :

-Modalités d'évaluation des acquis des connaissances :

->1° questionnaire pré-formation : il sera envoyé aux inscrits, avant le séminaire, sous forme d'un lien google forms à compléter en ligne. QCM et questions courtes évaluant les connaissances des stagiaires.

->2° questionnaire post-formation : à la fin de la formation, les participants répondront à un questionnaire d'évaluation des connaissances (google forms). Il permettra d'évaluer les connaissances acquises. QCM et questions courtes tel qu'en pré-formation.

-Modalité d'évaluation de la formation :

->3° questionnaire d'évaluation : à la fin de la formation, les participants répondront à un questionnaire de satisfaction (google forms).

➤ **Programme détaillé :**

1^{ère} demi-journée : 9h00-12h30

objectifs : - analyser ses pratiques professionnelles et structurer ses besoins

- **Connaître les différentes composantes de l'évaluation du projet et des besoins du patient**

Déroulé de la séquence

- Partage d'expériences et de questionnement
 - *Méthode active : à partir de sa propre expérience, le participant évalue ses besoins – compétences et connaissances qu'il doit développer.*
- Évaluation de réadaptation numérique :
 - composantes du bilan
 - Anamnèse
 - Analyse de l'environnement
 - Recueil de besoins
 - , déroulé des essais par le patient des différents types de logiciels

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS EPINAL

29 Boulevard de Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



- Transcription manuscrite
- Transcription avec traitement de texte
- Manipulation de la synthèse vocale
- Transcription avec les aides à la transcription (correcteur, prédiction, correction automatique, dictée vocale)
- *Méthode démonstrative : la formatrice expose le déroulé du bilan et montre des vidéos de patients en situation correspondant à chaque séquence de ce déroulé.*

2^{ème} demi-journée : 14h-17h30

objectifs : - acquérir une nouvelle pratique professionnelle

- **Analyser ses propres expériences et définir une démarche d'évaluation et d'intervention thérapeutique**
- Bilan de réadaptations numérique : proposition d'une trame de compte-rendu regroupant les différents éléments de l'évaluation (anamnèse, essais du patient) et l'analyse puis la synthèse de l'orthophoniste
 - *Méthode démonstrative : la formatrice expose une trame de compte-rendu et présente des exemples de comptes-rendus rédigés.*
- Etudes de cas
 - *Méthode active : les participants exposent le cas d'un de leurs patients, son compte-rendu de bilan orthophonique. Le groupe élabore une démarche d'évaluation de l'opportunité de la mise en place d'outils numériques de compensation et un projet thérapeutique adaptés.*

➤ Informations pratiques

- Accueil 30 minutes avant le début de la formation et remise de documents.
- Programme susceptible d'être éligible à une prise en charge FIF-PL.

➤ Inscription

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SOLFormation.

CONDITIONS D'ANNULATION :

En cas d'annulation de la part d'un stagiaire, 50€ de frais de dossier seront conservés. Les modalités d'annulation, quel que soit le motif, sont les suivantes :

- en cas de désistement jusqu'à 40 jours avant le premier jour de la formation, seuls les frais dossiers (50€) seront conservés.

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS EPINAL

29 Boulevard de Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



- en cas de désistement de 39 jours à 7 jours calendaires avant le 1er jour du stage : SOLFORMATION conserve la somme de 50€ par jour de formation.
- en cas de désistement dans les 6 jours précédant la formation jusqu'au jour de la formation : l'intégralité du montant de la formation est retenue
- en cas de désistement une fois le stage commencé, l'intégralité du montant de la formation est retenue (et impossibilité de prétendre au DPC).

Professionnels salariés :

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SOLFormation, cette inscription devra être confirmée par son employeur. L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation. Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.

Professionnels libéraux :

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation. Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation, à l'adresse indiquée sur le courriel de préinscription.

Nos locaux de formation sont aux normes pour accueillir tout public.

Vous êtes en situation de handicap ? N'hésitez pas à contacter l'organisateur pour toute adaptation nécessaire lors d'une formation.